

PÔLE NAVAL

Tarifs 2025



Crédit : GPMB

GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX
152 QUAI DE BACALAN - CS 41320 - 33082 BORDEAUX CEDEX
Tel. : +33 (0)5 56 90 58 52
Courriel : refit@bordeaux-port.fr

SOMMAIRE

1. Formes	1
1.1. Mise à disposition.....	1
1.2. Occupation	2
2. Quais	3
2.1. Quais de réparation navale	3
2.2. Quais de stationnement	3
2.3. Ponton d'attente des Bassins à flot.....	3
3. Slipway	3
3.1. Mise à disposition.....	3
3.2. Occupation	4
3.3. Forfaits.....	4
3.4. Box.....	5
4. Prestations complémentaires	5
4.1. Eau potable.....	5
4.2. Électricité.....	6
4.3. Passerelle (hors forfait)	7
4.4. Terre-pleins	7
4.5. Centrage et positionnement du navire	7
4.6. Attinage	8
4.7. Mise en flottaison avec changement de portage (uniquement pour les formes)	8
4.8. Engins de levage	8
4.9. Location d'un nettoyeur haute pression (Max 200 bars – eau froide).....	8
4.10. Études spécifiques	9
4.11. Équipe GPBM.....	9
Annexes	10

Les tarifs ci-dessous sont réalisés suivant les modalités décrites dans le règlement d'exploitation.

Chaque demande sera étudiée et fera l'objet d'une proposition commerciale. Si acceptation, des arrhes devront être versées.

L'amarrage des navires à quai ou en forme ne sera pas réalisé par les équipes du GPMB. Vous trouverez ci-dessous les contacts utiles :

- Société de lamanage du Port de Bordeaux : 05-57-80-15-30 ;
- Capitainerie du GPMB : 05-56-90-59-34 ;
- Pilotage de la Gironde : 05-56-74-25-00.

1. Formes

1.1. Mise à disposition

Les manœuvres d'entrée et de sortie, les opérations d'assèchement et de remise à flot ont lieu du lundi au vendredi entre 6h00 et 13h00 pour la forme 1 et entre 5h45 et 13h44 pour la forme 3 (horaire des marées basses).

Les tarifs d'assèchement et de remise à flot comprennent :

- Les manœuvres d'ouverture et fermeture des portes des formes ;
- L'assèchement et/ou la remise à flot ;
- Le nettoyage du fond de forme ;
- Les jours de manœuvre d'entrée et/ou de sortie ;
- La mise en place et l'enlèvement d'une passerelle.

Assèchement	4 300.00 €
Remise à flot	4 300.00 €

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées en forme 1 :

Samedi ou veille de jour férié	100 %
Dimanche ou jour férié (uniquement en cas d'avarie et d'urgence)	200 %

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées en forme 3 :

Du lundi au vendredi	Marée basse entre 1h45 et 5h44 ou 13h45 et 16h44	100 %
	Marée basse entre 16h45 et 1h44 le lendemain	150 %
Samedi ou veille de jour férié	Marée basse entre 1h45 et 16h44	150 %
	Marée basse en dehors de la période de 1h45 à 16h44	250 %
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	250 %

1.2. Occupation

Le tarif s'applique à l'occupation des formes par jour calendaire. Le début du décompte est fixé à zéro heure le lendemain de l'entrée du navire.

Le prix journalier est calculé en fonction du volume du navire exprimé en m³ selon la formule suivante :

$$V = L \times b \times Te$$

L = Longueur hors tout du navire

b = Largeur maximale

Te = Tirant d'eau maximal

L, b et Te sont exprimés en mètres et décimètres figurant au document du bord.

Minimum de perception : 2 000 m³.

	Forme 1	Forme 3
Volume ≤ 3 500 m ³	0.2350 €/m ³ /jour	0.2350 €/m ³ /jour
Volume > 3 500 m ³	0.1850 €/m ³ /jour	0.1850 €/m ³ /jour
Volume > 4 500 m ³	760.00 €/jour	0.1850 €/m ³ /jour
Volume > 5 500 m ³		925.00 €/jour

2. Quais

Les tarifs ci-dessous ne comportent pas de droit de port qui sont exigibles en plus pour les navires concernés.

2.1. Quais de Bordeaux

	Quais du Bassin à Flot n°1*	Autres Quais
Stationnement bord à quai	3.25 €/ml/jour	1.20 €/ml/jour
Stationnement à couple	2.25 €/ml/jour	1.00 €/ml/jour

* Dans la limite nautique autorisée par le GPMB

2.2. Quais de stationnement

Quai du Maroc	2.25 €/ml/jour
---------------	----------------

Pour les bateaux de plaisance, supérieurs à 7 mètres de large et souhaitant stationner au Bassin à Flot n°1, **nous consulter**.

2.3. Ponton d'attente des Bassins à flot

Sans minimum de perception.

Ponton d'attente	118.50 €/jour
------------------	---------------

3. Slipway

3.1. Mise à disposition

Les manœuvres d'assèchement et de remise à flot ont lieu du lundi au vendredi entre 6h00 et 13h59 (horaire des marées hautes).

Les tarifs de mise à disposition comprennent :

- Les manœuvres d'assèchement et de remise à flot ;
- Les jours de manœuvre d'assèchement et de remise à flot.

Assèchement	1 850.00 €
Remise à flot	1 850.00 €

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées :

Du lundi au vendredi	Marée haute entre 3h00 et 5h59 ou 14h00 et 15h59	50 %
	Marée haute entre 16h00 et 2h59 le lendemain	100 %
Samedi ou veille de jour férié	Marée haute entre 6h00 et 13h59	100 %
	Marée haute entre 14h00 et 5h59	200 %
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	200 %

3.2. Occupation

Le tarif s'applique à l'occupation du slipway par jour calendaire. Le début du décompte est fixé à zéro heure le lendemain de l'assèchement.

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC

Tarif rouge	200.00 €/jour
Tarif vert	160.00 €/jour

3.3. Forfaits

Les forfaits comprennent :

- L'assèchement et la remise à flot s'effectuant du lundi au vendredi pendant une marée haute comprise entre 6h00 et 13h59 ;
- Les jours d'occupations (soit 1 ber de 1 000 m²) ;
- La mise en place et l'enlèvement d'une passerelle ;
- L'utilisation journalière d'une passerelle ;
- La mise à disposition d'un compteur électrique et l'accès à l'énergie électrique (si dépassement d'un des 3 forfaits ci-dessous, l'électricité sera facturée 15.00 €/jour/prise) ;
- La mise à disposition d'un compteur d'eau non potable et l'accès à l'eau non potable (si dépassement d'un des 3 forfaits ci-dessous, l'eau non potable sera facturée 6.00 €/jour/compteur).

Forfait 3 jours	2 750.00 €
Forfait 15 jours	3 750.00 €
Forfait 30 jours	5 250.00 €

Au-delà de 30 jours une convention particulière sera appliquée.

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires des forfaits ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées :

Du lundi au vendredi	Marée haute entre 3h00 et 5h59 ou 14h00 et 15h59	1 690.00 €
	Marée haute entre 16h00 et 2h59 le lendemain	2 250.00 €
Samedi ou veille de jour férié	Marée haute entre 6h00 et 13h59	2 250.00 €
	Marée haute entre 14h00 et 5h59	3 400.00 €
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	3 400.00 €

3.4. Box

Le box comprend :

- 250 m² de terre-plein ;
- La mise à disposition d'un compteur électrique et l'accès à l'énergie électrique ;
- La mise à disposition d'un compteur d'eau non potable et l'accès à l'eau non potable.

Box	26.50 €/jour
-----	--------------

4. Prestations complémentaires

Pour des prestations nécessitant la présence du personnel du GPMB, et en cas de besoin de réalisation de ces prestations en dehors des horaires de journée normale (du lundi au mercredi de 7h45 à 16h30 et du jeudi au vendredi de 7h45 à 15h30), un supplément sera appliqué par équipe GPMB mise à disposition suivant les tarifs précisés ci-après au §4.11.

4.1. Eau Pôle Naval

4.1.1. Eau Pôle Naval Bassins à Flot

Mise à disposition d'un compteur d'eau	0.310 €/jour
Consommation au m ³	2.96 €/m ³

4.1.2. Eau Pôle Naval Bassens

Mise à disposition d'un compteur d'eau	0.310 €/jour
Consommation au m ³	2.96 €/m ³

4.1.3. Eau Pôle Naval Slipway

Mise à disposition d'un compteur d'eau	0.310 €/jour
Consommation au m ³	2.96 €/m ³

4.2. Électricité

Le tarif électricité est composé de la mise à disposition d'une prise et de la consommation de kWh.

Les périodes concernant les tarifs rouge et vert sont les suivantes :

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC

4.2.1. Electricité Pôle Naval Bassins à flot

4.2.1.1. Mise à disposition d'une prise

Type de prise	Prix
16A MONO 3 Kw	0.045 €/jour/prise
32A TRI 17 Kw	0.230 €/jour/prise
63A TRI 35 Kw	0.470 €/jour/prise
125A TRI 70 Kw	0.950 €/jour/prise
250A TRI 140 Kw	1.900 €/jour/prise
400A TRI 220 Kw	2.960 €/jour/prise
600A TRI 330 Kw	4.500 €/jour/prise

4.2.1.2 Consommation

Tarif rouge	0.3300 €/kWh
Tarif vert	0.1100 €/kWh

4.2.2. Electricité Pôle Bassens

4.2.2.1 Mise à disposition d'une prise

Type de prise	Prix
16A MONO 3 Kw	0.045 €/jour/prise
32A TRI 17 Kw	0.230 €/jour/prise
63A TRI 35 Kw	0.470 €/jour/prise
125A TRI 70 Kw	0.950 €/jour/prise
250A TRI 140 Kw	1.900 €/jour/prise
400A TRI 220 Kw	2.960 €/jour/prise
600A TRI 330 Kw	4.500 €/jour/prise

4.2.2.2. Consommation

Tarif rouge	0.3300€/kWh
Tarif vert	0.1100 €/kWh

4.2.3. Electricité Pôle Naval Slipway

4.2.3.1. Mise à disposition d'une prise

Type de prise	Prix
16A MONO 3 Kw	0.080 €/jour/prise
32A TRI 17 Kw	0.450 €/jour/prise
63A TRI 35 Kw	0.940 €/jour/prise
125A TRI 70 Kw	1.800 €/jour/prise
250A TRI 140 Kw	3.700 €/jour/prise
400A TRI 220 Kw	5.900 €/jour/prise
600A TRI 330 Kw	8.800 €/jour/prise

4.2.3.2. Consommation

Tarif rouge	0.410 €/kWh
Tarif vert	0.110 €/kWh

4.3. Passerelle (hors forfait)

Mise en place	113.00 €
Enlèvement	113.00 €
Utilisation journalière	15.50 €/jour

4.4. Terre-pleins

Minimum de perception : 250 m².

Terre-pleins	0.061 €/m ² /jour
--------------	------------------------------

Dalle étanche forme 3 (2 000 m ²)	200.00 €/jour
---	---------------

4.5. Centrage et positionnement du navire

Si l'intervention d'une équipe du GPMB est nécessaire lors des assèchements en forme le tarif suivant s'applique :

Centrage et positionnement du navire (hors équipement supplémentaire)	1690 €
---	--------

4.6. Attinage

Déplacement de tin	220.0 €/tin
--------------------	-------------

4.7. Mise en flottaison avec changement de portage

Mise en flottaison avec changement de portage	1690.00 €
---	-----------

4.8 Engins de levage

Minimum de perception :

- Du lundi au vendredi en journée normale : 1 heure ;
- Du lundi au vendredi en shift : 2 heures ;
- Samedi : 4 heures ;
- Dimanche et jour férié : 8 heures.

4.8.1 Forme 3

Grue	220.00 €/heure
------	----------------

4.8.2 Slipway

Grue	180.00 €/heure
------	----------------

4.8.3 Élévateur (avec chauffeur)

Élévateur de 3.5 tonnes	110.00 €/heure
-------------------------	----------------

4.8.4 Chariot Tourelle

Forfait 1 heure	180.00 €
Forfait 2 heures	300.00 €
Forfait 3 heures	390.00 €
Forfait 4 heures	450.00 €
Forfait 8 heures	900.00 €
Heures supplémentaires	200.00 €/heure

4.9. Location d'un nettoyeur haute pression (Max 200 bars - eau froide)

Lavage haute pression	105.00 €/jour
-----------------------	---------------

4.10. Étude spécifique

Etudes spécifiques	250.0 €/heure
--------------------	---------------

4.11. Équipe GPMB

L'équipe GPMB sera présente pendant toute la durée de l'occupation des navires, en journée normale.

Pour toute présence d'une équipe GPMB en dehors des horaires de journée normale, les tarifs ci-dessous seront appliqués :

Du lundi au vendredi	Journée normale	0.00 €
	Shift 6h/14h	458.00 €
	Shift 14h/22h	458.00 €
	Shift 22h/6h	1 855.00 €
Samedi	Shift 6h/14h	515.00 €
	Shift 14h/22h	515.00 €
	Shift 22h/6h	2010.00 €
Dimanche et jour férié	Shift 6h/14h	2 060.00 €
	Shift 14h/22h	2 060.00 €
	Shift 22h/6h	2 060.00 €

Heures supplémentaires :

Du lundi au vendredi	Journée normale	226.00 €
	Shift 6h/14h	288.00 €
	Shift 14h/22h	390.00 €
	Shift 22h/6h	335.00 €
Samedi	Shift 6h/14h	315.00 €
	Shift 14h/22h	315.00 €
	Shift 22h/6h	365.00 €
Dimanche et jour férié	Shift 6h/14h	478.00 €
	Shift 14h/22h	478.00 €
	Shift 22h/6h	478.00 €

ANNEXES

Direction Accès et Aménagement
Département Aménagement
Durable
Service Gestion des Sites
Email : refit@bordeaux-port.fr

UTILISATION DU PONTON D'ATTENTE DES BASSINS À FLOT

L'utilisation du ponton d'attente des Bassins à Flots est réservée à l'usage exclusif des plaisanciers avant leur entrée dans les sas des écluses. La gratuité de cette mise à disposition ne pourra dépasser 48 heures. Au-delà, le tarif à la journée sera applicable depuis le premier jour.

Toute demande d'utilisation du ponton d'attente devra faire l'objet d'une autorisation auprès de la capitainerie du GPMB (Téléphone : 05-56-90-59-34).

TARIF

Ponton d'attente 118.50 € / jour

Date :

Pour le client

Pour le GPMB

Nom du signataire :

Nom du signataire :

Signature :

Signature :

Direction du Développement et de
l'Exploitation
Département Exploitation & Travaux
Tél. 05 56 90 58 85
Portable 06 64 49 92 64
Fax 05 56 90 54 68

LOCATION DE DEFENSES FLOTTANTES YOKOHAMA

DEMANDE

(Toute demande devra nous parvenir par fax au n° 05 56 90 54 68 au minimum 36 heures avant la date de mise à disposition)

Désignation de l'escale (nom du bateau) :

Demande en date du :

Date prestation souhaitée :

Poste à quai :

Secteur :

Personne à contacter :

Tél. :

PRESTATION(S) REALISEE(S)

3452 - Location de 1 défenses flottantes/jour (3,5 m de long) 120.00 € x jour

3452 - Location de 1 défenses flottantes/jour (1,5 m de long) 110.00 € x jour

Nota : l'utilisation de ces matériels nécessite la présence d'un personnel appartenant à l'entreprise utilisatrice. Cette personne prendra la responsabilité du déroulement de l'opération.

Date :

Pour le client (nom de la société, contact...)

Pour le GPMB (Département Travaux)

Nom du signataire

Nom du signataire

Signature

Signature